

Archives départementales de la Haute-Vienne

4 E 79

Étude notariale de Séreilhac

(1607-1672)

Répertoire numérique
par Marigeorges Allabert

Révisé en le 06.05.2020

Limoges

1997

Introduction

Ces minutes notariales ont été données en 1996 par Madame Croisille, elles provenaient de l'étude de Maître MÉNANTAUD, successeur de Maître ANNET. Il s'agit de l'entrée 1996/113. Ce versement représente après classement 0,4 mètre linéaires en 6 articles, portant sur les années 1607 à 1672. Ce versement est très complémentaire de la sous-série 4 E 7.

Les minutes notariales sont consultables suivant le délai fixé par le code du patrimoine (article L213-2), les minutes décrites dans le présent répertoire sont librement communicables sauf si elles sont en mauvais état matériel.

Sources complémentaires

- | | |
|---------------|--|
| 4 E 7 / 15 | Etat et répertoires des minutes des actes remis par feu Jean Quinque (4 avril 1680-30 septembre 1770). |
| 4 E 7 / 16-18 | Minutes (1680-1702). |

Corps du répertoire

ÉTUDE DE SEREILHAC

- 4 E 79 / 1-3 Minutes de M^e QUINQUE (Jean), notaire de la juridiction d'Aixe-sur-Vienne, résidant au village de la Pausadie, paroisse de Séréilhac.
1607 (22 février)-1642 (11 octobre)
- 4 E 79 / 1 1607 (22 février)-1617 (20 janvier)
- 4 E 79 / 2 1617 (31 mars)-1620 (25 novembre), 1621 (24 janvier), 1622 (24 février-28 avril) (4 actes), 1622 (31 mai) (2 actes), 1623 (17 janvier)-1626 (26 décembre).
- 4 E 79 / 3 1631 (1^{er} janvier)-1632 (9 décembre), 1634 (28 avril-5 novembre), 1642 (19 mars), 1642 (11 octobre).
- 4 E 79 / 4 Minutes de M^e QUINQUE (?), notaire royal, résidant au village de Touyeras, paroisse de Séréilhac¹.
1664 (23 février)-1666 (1^{er} avril)
- 4 E 79 / 5-6 Minutes de M^e QUINQUE (?), résidant au village de la Pausadie, paroisse de Séréilhac.
1667-1672
- 4 E 79 / 5 1667-1669²
Les minutes sont cousues dans le désordre.
- 4 E 79 / 6 1670-1672³
Contient une minute non datée.

¹ Documents en mauvais état, consultables sous forme de reproductions (cote 2 Mi 631).

² Documents en mauvais état, consultables sous forme de reproductions (cote 2 Mi 632).

³ Documents en mauvais état, consultables sous forme de reproductions (cote 2 Mi 633).